





pour soutenir les professionnels et accompagner les patients :

- assistants (antes) de coordination,
- coordinateurs (rices) CLIC,
- infirmiers (ières) coordinateurs (trices) et gestionnaires de cas, avec un profil paramédical, social,



pilotes MAIA.





UN SYSTÈME D'INFORMATION PARTAGÉ

Un outil de communication numérique innovant, Globule / Paaco, est proposé aux professionnels pour faciliter la coordination et les échanges dans un cadre sécurisé.

UN ANNUAIRE RESSOURCE

Les équipes de la PTA s'appuient sur un répertoire départemental des ressources sanitaires, sociales et médico-sociales. Il permet une orientation simplifiée vers le bon interlocuteur.

UN TERRITOIRE COORDONNÉ

et financée par l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine. Elle est soutenue par les Unions Régionales de Professionnels de Santé, médecins, infirmiers, masseurskinésithérapeutes et pharmaciens.







DISPOSITIF D'APPUI À LA COORDINATION

> PTA CHARENTE MARITIME

Un contact unique

0809 109 109

prix d'un appel local service gratuit

du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

SECTEUR LA ROCHELLE - ROCHEFORT - ST-PIERRE-D'OLERON

17A Rue Newton • 17440 AYTRÉ 1 Rue Toufaire • 17300 ROCHEFORT 05 46 09 73 08 · contact.nord@pta17.fr

pta17.fr

SECTEUR SAINTES - ST-JEAN-D'ANGÉLY 25 Rue du Chemin Ferré • 17100 SAINTES 05 46 94 53 36 · contact.est@pta17.fr

SECTEUR ROYAN - JONZAC 37 Boulevard Champlain • 17200 ROYAN 05 46 47 71 33 • contact.sud@pta17.fr

1 Place du 8 Mai • 17500 JONZAC 05 46 70 73 70 · contact.sud@pta17.fr



PTA CHARENTE MARITIME

Faciliter LES PARCOURS DE SANTÉ Préserver L'AUTONOMIE









La Rochelle • Rochefort St Pierre d'Oléron

Saintes

Royan • Jonzac













ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNELS **ET LA POPULATION**

face aux enjeux des maladies chroniques et de la perte d'autonomie

→ RELEVER LE DÉFI DES MALADIES CHRONIQUES ET DE LA PERTE D'AUTONOMIE EN PRIVILÉGIANT LE DOMICILE

- L'allongement de l'espérance de vie et le développement des maladies chroniques génèrent de nouvelles problématiques de santé.
- Les patients souhaitent continuer à vivre chez eux en préservant leur autonomie quels que soient leur âge, leur pathologie ou leur handicap.
- Le développement des soins ambulatoires modifie le travail des professionnels de proximité et en particulier celui du médecin traitant.
- La prévention des hospitalisations évitables et des ruptures de parcours est une nécessité.

→ SIMPLIFIER L'ACCÈS **AUX DISPOSITIFS DE COORDINATION**

Différents dispositifs de coordination des ressources du secteur de la santé, du social et du médico-social sont déjà présents dans le territoire (CLIC, MAIA, réseaux de santé...). L'articulation de ces dispositifs doit être renforcée dans une logique de simplification de l'offre existante et de sécurisation des parcours de santé.

Il s'agit de mettre en place une organisation territoriale plus claire et plus structurée avec une porte d'entrée unique.

> Pour répondre à ces nouveaux enjeux, la loi du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé prévoit la mise en place de Plateformes Territoriales d'Appui pour soutenir les professionnels dans la coordination des parcours de santé complexes en fédérant les dispositifs existants. Le déploiement de ces Plateformes Territoriales d'Appui est piloté par l'Agence régionale de santé.

→ SOUTENIR LES PROFESSIONNELS **FACE AUX SITUATIONS** COMPLEXES

Les patients atteints de maladies chroniques peuvent présenter d'autres pathologies, parfois associées à des problèmes sociaux, psychosociaux ou économiques.

Ces situations complexes nécessitent plusieurs intervenants des secteurs de la santé, du social et du médicosocial pour permettre une prise en charge globale et favoriser le maintien à domicile.

Les équipes de soins de proximité (médecin généraliste, infirmier, masseurkinésithérapeute, pharmacien...) peuvent avoir besoin d'un soutien et d'un appui pour évaluer la situation, mobiliser et coordonner les ressources nécessaires.





CHARENTE-MARITIME

un point d'entrée unique un accompagnement personnalisé trois secteurs de proximité

UNE NOUVELLE ORGANISATION DE PROXIMITÉ

La Plateforme Territoriale d'Appui (PTA) de Charente-Maritime regroupe et associe plusieurs dispositifs complémentaires qui agissent en faveur des parcours de santé et du maintien à domicile :

- les CLIC du département Centre Local d'Information et de Coordination,
- le Réseau de santé départemental,
- les 3 MAIA du département Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'Aide et de soins dans le champ de l'Autonomie.



UN OPÉRATEUR UNIQUE DÉPARTEMENTAL

L'Association Coordination Santé Social 17 créée en Haute Saintonge en 1996, à l'initiative de médecins libéraux et acteurs médico-sociaux s'est développée en portant un réseau gérontologique un CLIC et deux dispositifs MAIA.

Reconnue pour ses compétences de coordination dans le champ de la gérontologie elle s'est étendue progressivement à tout le département.

Aujourd'hui, elle est opératrice de la PTA départementale. Elle est structurée en territoires de proximité.

DES RÉPONSES ADAPTÉES

LE RÔLE PIVOT

L'appui à la coordination

réalisé systématiquement

traitant, qui conserve un rôle de pivot dans

la prise en charge. Le suivi s'effectue avec

en lien avec le médecin

l'accord du patient.

proposé par la PTA est

DU MÉDECIN

TRAITANT

Après une évaluation réalisée en fonction de la demande et de la complexité de la situation, la PTA vient compléter et accompagner l'action des professionnels de proximité. Elle renforce la prise en charge globale des personnes en prenant en compte l'entourage et le lieu de vie. Les réponses sont apportées par les professionnels de la plateforme en fonction de leurs champs de compétences.





LA PTA S'ENGAGE



→ ¬ INFORMER, CONSEILLER **ET ORIENTER** LES PROFESSIONNELS **ET LA POPULATION**

Pour toutes les situations :

- réponse aux demandes et conseils,
- orientation vers les ressources sanitaires. sociales et médico-sociales les plus adaptées du territoire,
- relais et organisation d'actions de sensibilisation et de prévention.



Coordonner le repérage et l'évaluation sanitaire et sociale des situations complexes par des outils et des procédures partagés.

Coordonner et suivre les interventions autour du patient :

- appui à la concertation pluri-professionnelle,
- aide à l'organisation, à la planification et à la coordination des interventions,
- recherche et mobilisation d'une expertise spécifique (gériatrie, psychiatrie, soins palliatifs...),
- soutien pour l'activation des aides sociales et médico-sociales et des aides pour l'aidant.





Fournir un appui pour les admissions et sorties d'établissements de santé et médico-sociaux :

- préparation de l'admission du patient (modalités d'entrée, transport, documents administratifs, suspension des interventions au domicile...),
- transmission au service concerné de l'établissement de santé d'informations sur l'état de santé et la situation sociale du patient (synthèse de la situation générale, identification des intervenants existants...),
- appui à l'organisation anticipée du retour à domicile.

→ SOUTENIR LES PRATIQUES **ET LES INITIATIVES**



Pour les professionnels du territoire :

PROFESSIONNELLES

- élaboration et diffusion d'outils partagés pour le repérage, l'évaluation, l'orientation et le suivi des situations complexes,
- aide à l'élaboration et à la diffusion de protocoles pluri-professionnels et de recommandations de bonnes pratiques, notamment pour l'entrée et la sortie d'hospitalisation,
- repérage de points de rupture dans les parcours et de besoins non couverts sur le territoire,
- appui à l'élaboration et à la mise en œuvre de projets partenariaux.

